

LE PETIT FORGEOIS

MAGAZINE MUNICIPAL

À LA UNE

Une année olympique :
Justine Roulet

SANTÉ

Une mutuelle pour tous
les Forgeois

ENVIRONNEMENT

Le bassin des Thermes

Zoom sur...

**Bilan mi-mandat
2020-2023**



ÉDITO



Chères Forgeoises et chers Forgeois,

Depuis quelques jours le printemps est là, nous ramenant un peu de la lumière qui nous a fait tant défaut lors des longs mois gris et copieusement arrosés que nous venons de traverser. Retour de la lumière, nature qui s'éveille et reprend ses droits, renouveau, comme un symbole et un clin d'œil au bilan d'étape de notre mandat que nous vous présentons à l'occasion de ce numéro du Petit Forgeois.

Quand nous avons été élus mi 2020, nous nous attendions à ce que la mandature soit intense et sur ce point nous n'avons pas été déçus et ce dès les premières semaines jalonnées de découvertes et de surprises, objectivement peu positives à l'exception d'une situation budgétaire saine, mais en trompe-l'œil, car obtenue dans un contexte de sous-investissement dans les infrastructures communales.

Le renouveau, c'est d'abord une politique ambitieuse d'investissements pour combler ce retard aussi bien dans l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti et des voiries que dans l'adaptation des infrastructures aux besoins de notre village avec en point d'orgue les écoles et l'effort sans précédent de notre

communauté forgeoise sur ce mandat en faveur de l'éducation de nos enfants.

Le renouveau, c'est également le travail de fond pour transformer les services municipaux : numérisation et mise en conformité légale, politique humaine en faveur des agents, efficacité budgétaire...

La nature qui reprend ses droits, c'est un PLU qui permet un développement raisonné et respectueux de l'environnement et de la charte du PNR de notre commune, une réduction significative des consommations d'énergie et de fluides (bâti, éclairage public, stade...), la valorisation des espaces verts et naturels communaux ou encore la prise en compte de l'impact environnemental dans les décisions de chacune des commissions et la priorité donnée aux actions concrètes, sur le terrain.

La lumière, c'est une vie de village restaurée, le succès des événements et des animations qui se mesure à l'affluence de plus en plus nombreuse, à l'ambiance familiale et festive qui est le véritable fil conducteur de la commission, c'est également une politique humaine et sociale en direction du plus grand nombre (Mutuelle communale, soutien scolaire,

taux d'effort...). Une lumière qui rayonne au-delà de Forges-les-Bains et en renforce l'attractivité.

En cette année olympique, qui est l'occasion à partir de ce numéro de notre magazine d'aller à la rencontre de Forgeois engagés dans le sport, nous restons mobilisés et ne relâchons pas nos efforts pour finaliser le chantier des écoles (agrandissement de l'école élémentaire, cour végétalisée), nettoyer et re-naturer le bassin des Thermes, voir s'ouvrir enfin la boulangerie et pourquoi pas d'autres commerces et construire de vrais projets pour la reconversion de la carrière de Bajolet et du centre d'accueil de la Ville de Paris.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents. ●

Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains

LE PETIT FORGEOIS

est réalisé par le service communication de la mairie | communication@forges-les-bains.fr

Directeur de la publication : Séverine Martin | **Rédactrice en chef** : Irène Corvest

Rédaction et conception graphique : Service communication, Margaux Maroussie

Crédits photos : photothèque municipale, Freepik, associations

Impression : Imprimerie de Compiègne : 2 000 exemplaires | **ISSN** : 2802-3994

Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains

Tél. : 01 64 91 03 29



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org

SOMMAIRE



6

À LA UNE

RENCONTRE AVEC JUSTINE ROULET, JUDOKATE FORGEOISE



10

ACTUALITÉS

TABLEAU «LES TROIS SAINTS» : DEVENEZ MÉCÈNE



11

SENIORS

BIEN VIVRE SA RETRAITE



13

ZOOM SUR

**2020-2023
BILAN MI-MANDAT**



28

ENVIRONNEMENT

**LE BASSIN DES THERMES,
ESPACE REMARQUABLE À PRÉSERVER**

Et aussi

- 4 RETOUR EN IMAGES
- 12 ACTUALITÉS
- 26 TRAVAUX
- 27 MUTUELLE COMMUNALE
- 30 VIE ASSOCIATIVE
- 31 CONSEILS MUNICIPAUX
- 31/32 TRIBUNES
- 33 INFOS MUNICIPALES / CARNET
- 34 AGENDA



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur

www.forges-les-bains.fr





Marché des producteurs

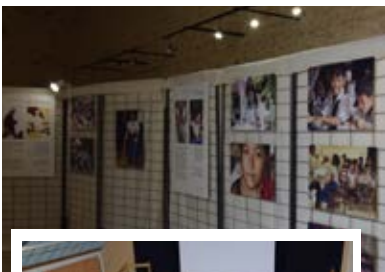
A l'occasion de la Saint-Valentin, les producteurs et artisans locaux se sont installés au parc des thermes le 11 février.



Cérémonie des vœux

La municipalité a présenté ses vœux aux Forgeois le 10 janvier, entourée du CMJ et en présence de monsieur le sénateur Vincent Delahaye, de Dany Boyer, conseillère départementale, présidente de la CCPL et maire d'Angervilliers, de Paolo De Carvalho, conseiller départemental et maire de Dourdan et des maires de la CCPL. Madame le Maire a présenté un bilan de l'année 2023 et une projection sur les projets de 2024. Chaque adjoint a ensuite pris la parole pour présenter les projets de sa commission. Après la diffusion du film rétrospective de l'année 2023, les Forgeois ont partagé un moment convivial autour d'une part de galette et de brioche. Merci aux nombreux Forgeois présents et bonne année 2024 à tous !

Retrouvez le film «Rétrospective de l'année 2023 à Forges-les-Bains» sur le site internet.



Escapade au Cambodge

8 mars
Soirée en présence de l'association «Pour un sourire d'enfant» avec la projection du film «Les pépites» et une exposition photos «Sourires retrouvés». Les bénévoles de l'association ont ensuite échangé avec les spectateurs présents.



Concert Gospel

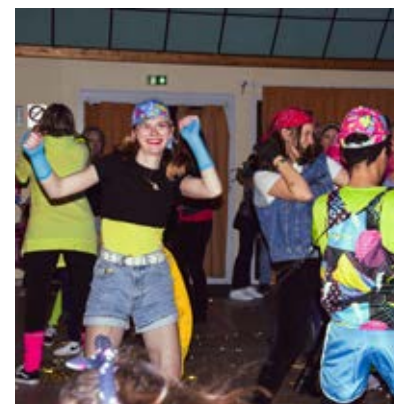
Le succès était au rendez-vous dimanche 10 décembre pour le concert Gospel organisé par l'AMM en partenariat avec les Amis de l'Eglise dans l'église Notre-Dame de Forges. Plus d'une centaine de spectateurs ont chanté et vibré au rythme du Gospel.





**Soirée «Années 80»
au profit du Téléthon**

1414,5 € récoltés pour le Téléthon ! Vous étiez plus de 220 le 27 janvier à l'occasion de la soirée au profit du Téléthon. Merci pour votre mobilisation. Bravo à tous pour vos «déguisements» hauts en couleurs et félicitations aux gagnants du concours !



**Fête de la
St-Patrick**

Encore une belle soirée pour la fête de la Saint-Patrick le 15 mars. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir passer un moment festif entre amis, en famille... Merci à tous de votre présence !



Une année olympique

À l'approche des Jeux Olympiques de Paris, la commune a souhaité donner la parole aux athlètes qui font vivre le sport dans notre commune.

Plongez dans l'effervescence olympique à travers chaque numéro du Petit Forgeois jusqu'à la fin de l'année !

Pour le premier épisode de cette série, nous vous proposons de rencontrer la judokate **Justine Roulet**.

Licenciée au Forges Olympique Club de Forges-les-Bains dès ses 4 ans, Justine Roulet a su transformer son énergie débordante d'enfant en une force tranquille d'adolescente. Âgée aujourd'hui de 24 ans, la championne nous raconte son parcours et son expérience de jeune judokate.

L'esprit de la compétition

Justine a grandi à Forges-les-Bains et y a fait toute sa scolarité maternelle et élémentaire.

Attirée par le sport, elle a également pratiqué le tennis, le football et la gymnastique. C'est à 4 ans que la jeune fille découvre les tatamis du club de judo de Forges (FOC). Elle révèle immédiatement son fort potentiel. *« J'ai vite performé donc c'est ce qui m'a motivé à rester. Les coaches de Forges étaient beaucoup derrière moi. Je me suis aussi tout de suite retrouvée dans les valeurs du judo : le partage, l'amitié et surtout le respect ! »*

La jeune fille avait peu de partenaires de sa catégorie à Forges-les-Bains. C'est la raison pour laquelle le club l'emmenait pratiquer dans d'autres villes, pour qu'elle puisse s'exercer.

« Le club de Forges est une petite structure, donc en tant que fille dans le judo, je combattais beaucoup avec des garçons bien plus lourds que moi. Bien sûr cela me faisait progresser mais c'est vrai que d'un point de vue technique, il était plus intéressant pour moi de m'exercer dans d'autres villes, toujours suivie de près par mes coaches Forgeois ! »

Son énergie débordante ne l'ayant pas quittée au collège, Justine est alors repérée par la Ligue de l'Essonne.

C'est à cette période qu'elle débute les stages et se confronte à d'autres judokas de haut niveau. Sa passion la conduit à se spécialiser dès la troisième vers une école sport/études à Bretigny. *« C'est un tout autre niveau, on entre en internat et on s'entraîne deux fois par jour. On continue quand même l'apprentissage au collège et au lycée et on participe aux compétitions le week-end »*. Elle poursuivra ensuite sa formation pendant deux ans au pôle France à Orléans.



Viser les championnats

Son talent, sa détermination et ses heures de préparation sont récompensés : **championne départementale de l'Essonne en 2010, 2011, 2014 et 2017 puis championne régionale d'Île-de-France en 2011 et 2016**. Elle est ensuite classée cinquième au championnat de France.

Elle change alors de club et commence les compétitions par équipe. **A 16 ans, elle remporte les championnats de France avec son équipe en 2016 puis une seconde fois en 2018**. Avec son école à Bretigny et à Orléans, Justine participera à plusieurs European cup qui regroupent les meilleurs judokas européens.

« C'était génial de pouvoir se confronter aux meilleurs européens ! Je n'ai pas fait

de podiums mais j'ai été classée cinquième ! »

Elle participera également à des voyages avec son club, notamment au Japon où elle a pu vivre une expérience inoubliable avec les judokas japonais, en dormant sur les tatamis et en s'entraînant avec eux *« une belle leçon d'humilité, les japonais sont matures très tôt au judo ! »*

A 19 ans, Justine décide alors d'arrêter son parcours de judokate pour se concentrer sur ses études. *« J'avais la possibilité de continuer et d'aller à l'INSEP (L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance). J'ai décidé d'arrêter car le judo aujourd'hui ne permet pas de vivre. Teddy Riner a beaucoup aidé à démocratiser le judo et à ce qu'on puisse être un peu mieux rémunéré mais cela reste malheureusement difficile de vivre de ce sport. »*

Aujourd'hui, Justine a 24 ans et vient d'être diplômée d'un master en école de commerce. Toujours aussi dynamique, elle revient d'un road trip de six mois en Australie.



TEMPS FORT

Rendez-vous le 16 juin à Forges pour les Olympiades 2024 ! Préparez vous à l'arrivée de la flamme des olympiades Forgeoises...

Programme complet à venir.



RENCONTRE AVEC... Justine Roulet

___ POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LE JUDO ?

J'ai commencé à performer assez rapidement au judo. C'est motivant de gagner, surtout quand on est enfant ! Je me suis aussi très vite retrouvée dans les valeurs, il y a un code moral assez strict et j'ai tout de suite adhéré. J'ai été très bien entourée par mes coachs du club de Forges (FOC), Jean-Jacques, Pascal et surtout Gregory qui m'a suivie depuis mes sept ans. Je suis encore en lien avec le club et ma maman est toujours trésorière. Je pense d'ailleurs que je vais y repasser très prochainement et remettre le kimono !



___ À CE PROPOS, QUELLES SONT POUR VOUS LES VALEURS DU SPORT ?

Au judo, ce sont le partage, l'amitié et surtout le respect. Dans beaucoup de sport on peut voir des gens qui s'emportent mais dans le judo c'est banni ! Les coachs nous éduquent vraiment sur ce code moral. J'ai moi-même passé un diplôme pour être assistant de club - le premier niveau pour être professeur - et c'est l'une des premières choses qu'on nous apprend. Je trouve cela beau pour un sport de vouloir éduquer et pas seulement de défouler des enfants.

Le judo est un sport très carré. Par exemple, quand on salue, on doit d'abord poser le genou gauche, après le droit et ensuite la tête. Cette tradition nous vient des samourais et des combattants japonais qui devaient poser le genou gauche en premier pour pouvoir dégainer leur sabre.

Il y a une phrase que l'on dit souvent dans le judo : c'est un sport individuel mais sans les autres on n'est rien, car un judoka ne peut pas s'entraîner tout seul, on est obligé d'avoir des partenaires et on est obligé de se confronter et c'est aussi un aspect du judo que je trouve beau.

___ QUEL NIVEAU AVEZ-VOUS ATTEINT AU JUDO ?

Je suis ceinture noire et j'ai mon premier dan. Les dans nous permettent d'évoluer tout au long de notre carrière.

___ AVEZ-VOUS UN MODÈLE SPORTIF ?

Clarisse Agbégénéou qui va à nouveau participer aux jeux olympiques à Paris cette année. J'adore sa façon de faire du judo, elle est très technique, c'est l'une des meilleures françaises de l'histoire. Elle soutient de nombreux engagements associatifs dont « SOS Préma » pour les enfants prématurés, étant elle-même née prématurée. Son parcours est très inspirant.

___ ALLEZ-VOUS SUIVRE LES JEUX OLYMPIQUES CET ÉTÉ ?

Biensûr ! Je vais suivre les JO de très près depuis mon écran à Forges-les-Bains. J'ai notamment des amies qui y participent, anciennes partenaires de club avec qui je me suis entraînée. Je suis très fière et contente pour elles.

___ UN CONSEIL POUR UN JEUNE QUI AIMERAIT DEVENIR ATHLÈTE ?

Je vais donner un conseil plus particulièrement aux jeunes filles. Il ne faut pas lâcher, c'est plus difficile d'être une fille dans le monde du judo car c'est un sport majoritairement masculin, mais tu peux tout de même te confronter aux garçons. Je recommande fortement l'école sport/études de Brétigny, c'était une des meilleures périodes de ma vie, c'est un centre très formateur. C'est tout à fait possible d'allier études et sport.



Ça me fait plaisir de voir des Forgeoises performer. A mon époque j'étais la seule fille et je vois qu'aujourd'hui elles sont de plus en plus à pratiquer ce sport et à performer, donc c'est trop cool ! Même si je ne pratique plus le judo, ce sport m'a vraiment fait grandir et m'a permis de devenir la femme que je suis aujourd'hui. Je conserve l'état d'esprit qui m'a été inculqué durant ces années intenses et je me rends compte que mes qualités de judokate telles que la détermination et la persévérance sont très appréciées dans mon milieu professionnel et me permettent de me distinguer. Pour conclure, je dirais que même si on ne fait pas une longue carrière dans un sport, les avantages que l'on peut tirer de ces années d'expériences seront toujours un atout dans notre vie personnelle et professionnelle.

> Justine sera présente aux Olympiades à Forges-les-Bains le 16 juin !

EMPLOI

A la recherche d'un job été ? C'est par ici !

Étudiant et disponible cet été ? On vous attend pour travailler à Forges-les-Bains ! Comme chaque année la commune propose une première expérience professionnelle aux jeunes Forgeois à partir de 16 ans, entre juin et août.

Dix places à pourvoir :

Service technique, accueil et état-civil, service périscolaire, escapade culturelle... les emplois saisonniers sont une opportunité pour les jeunes de découvrir les métiers et les valeurs dans le milieu du travail, d'acquérir de nouvelles compétences et biensûr, de percevoir un salaire pour financer un projet de loisirs ou autres.

Conditions pour postuler :

- Etre Forgeois ou Forgeoise
- Avoir 16 ans minimum
- Envoyer CV et lettre de motivation en indiquant les dates de disponibilité avant le 30 avril 2024.



COMMERCES

Un marché spécial pour la fête des mères !

A l'occasion de la fête des mères, la commune organise son marché des producteurs et d'artisans locaux **le dimanche 26 mai** au parc des Thermes. Les commerçants présents vous proposeront de nombreuses idées de cadeaux à offrir ! Découvrez la liste complète des artisans présents sur www.forges-les-bains.fr

COMMERCES

Ouverture d'une boutique éphémère



Afin de faire connaître nos artisans et producteurs locaux et de développer le commerce à Forges, la commune met à disposition une boutique en centre-ville pour les

commerçants qui souhaitent vendre leurs produits. Située rue de l'église, à côté du bureau de poste, la boutique éphémère accueillera de nouveaux artisans au fil des mois. Inspirée des boutiques « pop up » américaines, elle permet aux vendeurs de toucher une nouvelle clientèle et aux habitants de découvrir des produits différents. L'offre commerciale est variée et peut aussi bien être alimentaire (épicerie fine, produits de terroir, pâtisseries...), du prêt-à-porter (vêtements, sacs, accessoires...), de la décoration, des jeux... L'ouverture est prévue pour avril/mai.

➤ **Pour postuler, contactez la mairie : communication@forges-les-bains.fr ou par téléphone au 01 64 91 03 29.**

VIVRE ENSEMBLE



Incivilités au gymnase et au stade Maurice Buisson

Des manquements et des incivilités ont été constatés à plusieurs reprises par les services de la mairie avant les vacances de Noël : pop-corn écrasés au sol, gradins brûlés délibérément, vol ou encore déchets jetés à terre... La commune appelle à la responsabilité de tous et tient à faire savoir qu'en cas de problème à venir, des sanctions pourront être mises en place.

Le nettoyage quotidien du gymnase et du stade est fait pour une utilisation respectueuse des locaux et non pour des incivilités qui se produiraient de manière récurrente.

LOISIRS

Brocante : pensez à vous inscrire

Les inscriptions à la brocante seront ouvertes à partir du **15 juin jusqu'au 7 septembre**. Passé ce délai il n'y aura plus aucune possibilité de s'inscrire. Attention ! Cette année la brocante aura lieu le 2^e week-end de septembre, le **dimanche 15 septembre**.



CULTURE

**Un livre donné = un livre reçu !**

Echangez, partagez, donnez une nouvelle vie à vos romans et remplacez-les par des nouveaux ! Ils retrouveront une seconde vie dans les mains de nouveaux propriétaires et vous pourrez ainsi repartir avec votre nouveau livre ! Polars, classiques, romans, BD, science-fiction, littérature, bien-être et santé, récit de voyage et tourisme, nature, histoire, documentaire,... plus de 2000 livres à disposition gratuitement ! (sans abonnement).

➤ Rendez-vous à l'Escapade culturelle, 38 rue de Vaux.



SCOLARITÉ

Inscription à l'école

Votre enfant est né en 2021 ? Les inscriptions scolaires pour l'entrée en maternelle en septembre ou pour les nouveaux élèves sont ouvertes jusqu'au 3 mai 2024. Pour réaliser cette inscription, contactez le service scolaire par mail : periscolaire@forges-les-bains.fr en indiquant :

- Nom et prénom des parents/responsables légaux - téléphone - adresse mail et adresse postale
- Nom et prénom de l'enfant – date de naissance – classe en septembre 2023
- Une fiche d'inscription et la liste des pièces à fournir vous seront ensuite transmises pour compléter l'inscription.

Restauration scolaire

Où découvrir les menus ?
En scannant ce QR code !



LOISIRS

Pendant les vacances, pensez à l'Escapade !

Profitez des vacances pour passer du temps en famille et vous amuser ensemble ! Consultez le programme complet des activités proposées du 8 au 18 avril à l'Escapade culturelle sur www.forges-les-bains.fr



1414,50 €

C'est le montant du chèque remis par la commune de Forges-les-Bains à l'AFM Téléthon.

Cette somme, récoltée à l'occasion de la soirée « Années 80 » le 27 janvier 2024 permettra de financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires ainsi que d'autres maladies génétiques rares.



ÉVÉNEMENT

Foulées des Thermes 2024

Rendez-vous le samedi 4 mai au parc des thermes pour un après-midi sportif ! Ouest Essonne Athlétisme vous propose de prendre le départ de la course de votre choix (selon catégorie) dès l'âge de 8 ans.

Au programme :

- 1 course « animation » gratuite pour les enfants de 6 à 8 ans.
- 3 courses pour les enfants de 9 à 15 ans
- 2 courses de 10 et 20 km
- 1 course 10 km Marche nordique

Informations et inscriptions sur le site : www.ouest-essonne-athle.fr



PATRIMOINE

Devenez mécène pour la restauration du tableau "Les trois saints"

L'église Notre Dame de Forges-les-Bains abrite ce tableau représentant trois saints protecteurs, probablement créé après un nouvel épisode de peste dans la région.

Le projet du **Plus Grand Musée de France**

associe des amateurs d'art qui s'engagent bénévolement pour lever des fonds permettant d'assurer la restauration d'œuvres d'art en péril. Léa Monteil, Agathe Arrighi et Julia Bozmarov, étudiantes à La Sorbonne, se sont lancées dans le sauvetage du tableau de Saint Martin, Saint Roch et Saint Sébastien. « *Nous espérons pouvoir sauvegarder, par notre enthousiasme et notre énergie, ce tableau du XVIIe siècle, important pour l'histoire de la commune de Forges les Bains. Pour cela, nous avons besoin de vous !* »

L'état actuel de conservation de la peinture est assez préoccupant et nécessite une restauration rapidement. Celle-ci permettra ainsi de remettre en valeur cette œuvre et de la raccrocher sur les murs de l'église, pour que chacun puisse l'admirer. En soutenant le projet vous deviendrez un acteur important de la sauvegarde de votre patrimoine et un citoyen engagé dans la valorisation de votre territoire.

Budget de restauration : 8350 € (particuliers et professionnels bénéficient d'une déduction fiscale de 66%).

➤ **Pour faire un don et en savoir plus, consultez www.forges-les-bains.fr ou le site internet de la Sauvegarde de l'Art Français.**



Suivez Forges sur Instagram

La commune est maintenant présente sur Instagram ! Rejoignez-nous et vivez chacun de nos moments, nos coups de cœur, nos instantanés...
@villedeforgeslesbains



ENVIRONNEMENT

La collecte des déchets végétaux reprend du service !

La collecte des déchets verts a repris depuis le 29 mars. Pensez à sortir vos bacs (marrons) la veille au soir. Les déchets végétaux sont issus de l'entretien des jardins. Seuls la pelouse, les feuilles, les fleurs ou encore les petits branchages sont acceptés. Toutefois, il est préférable de promouvoir des pratiques écologiques au sein de vos espaces verts, telles que le mulching (paillage des sols). Ces actions contribuent à valoriser vos déchets et à réduire l'impact environnemental.

➤ **Plus d'infos sur www.siredom.com**



Nouveaux horaires des déchetteries

La déchetterie de Briis-sous-Forges est ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 13h à 17h45 du 1^{er} avril au 14 octobre. En hiver, du 15 octobre au 31 mars, elle ferme à 16h45.

➤ **Consultez les horaires des autres déchetteries sur siredom.com**



ENVIRONNEMENT

Travaux forestiers dans le bois des Touaines

Le cabinet de gestion forestière Forestons va intervenir dans le bois des Touaines pour permettre de sécuriser les abords des bois et gérer durablement cet espace boisé de plus de cinq hectares. Les précédentes intempéries ont provoqué des dégâts dans le bois des Touaines. Des chutes de branches et d'arbres ont été constatées, provoquant l'affaiblissement de certains arbres. Face à ce danger, la municipalité a sollicité le cabinet pour intervenir afin de sécuriser les peuplements

forestiers.

Une réunion publique a eu lieu le 7 mars 2024 afin de vous informer sur les travaux forestiers qui auront lieu dans le bois au cours de l'année et recueillir vos suggestions.

Un chantier forestier sera organisé en septembre dans le bois des Touaines afin de marquer les arbres avec les Forgeois volontaires.

➤ **Pour en savoir plus, consultez www.forges-les-bains.fr**



SENIORS

Bien vivre sa retraite

Vous êtes futurs ou jeunes retraités ? Participez à un programme d'ateliers sur 5 jours qui vous permettront d'identifier vos ressources et vos compétences pour que retraite rime avec bien-être.

Organisés par le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France), ces ateliers se déroulent de mars à juillet, sur inscription et sont gratuits.

› **L'atelier Tremplin**, c'est 5 séances d'1h30 pour accompagner chacun dans le passage à la retraite. Il s'adresse donc aux néo-retraités ou aux retraités à venir prochainement.

› **Les ateliers + de pas** sont dédiés à la marche et ses bienfaits. Ils sont constitués de cinq séances d'1h30 d'activité physique en extérieur encadrés par un enseignant en activité physique adaptée.

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire en ligne sur www.forges-les-bains.fr ou contacter la mairie au 01 64 91 03 29, par mail à mairie@forges-les-bains.fr, en indiquant les séances auxquelles vous souhaitez vous inscrire.

VIE QUOTIDIENNE

Quelle eau buvez-vous ?



Le rapport d'analyse de l'eau potable publié en mai 2023 indique de très bons résultats sur la qualité de l'eau à Forges-les-Bains :

« L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. »

Retrouvez les résultats des analyses de l'eau à Forges sur le site Internet :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

PRATIQUE

Aidant Connect : un accompagnement numérique personnalisé

Au sein de l'Escapade culturelle, la conseillère numérique habilitée Aidant Connect est à votre disposition pour réaliser vos démarches administratives de manière légale et sécurisée. Ce dispositif permet à l'aidant d'agir tout en protégeant les données personnelles de l'utilisateur (mot de passe, informations sensibles...). Ce service, gratuit, est accessible sur rendez-vous uniquement.

**Vous voulez en savoir plus ? Contactez l'Escapade culturelle au 09 61 63 74 30
Maison des associations - 38 rue de Vaux**

SERVICE

« Mieux vieillir en Île-de-France », le nouveau service pour les seniors et les aidants

Proposé par la Région, « Mieux vieillir en Île-de-France » est un nouveau service numérique à destination des seniors, des aidants et des professionnels de santé. Il a pour objectif de répertorier toutes les solutions et activités qui leur sont dédiées en un même lieu. Un accompagnement chez le médecin ? Une activité à faire seul ou en groupe près de chez soi ? Une aide à domicile ? Le service dirige automatiquement l'utilisateur vers l'association ou la structure qui répond à sa demande.

Pour en savoir plus : www.iledefrance.fr

SENIORS

Pré-inscription aux événements de la commune pour les seniors



Pour permettre à chacun de vivre pleinement sa retraite, la commune propose des activités et des loisirs tout au long de l'année.

Dans le cadre de la mise à jour du fichier des seniors de 66 ans et plus et afin d'inclure toutes les personnes concernées, la commune vous invite à compléter une pré-inscription valable pour cette année et toutes les années à venir.

Vous recevrez ensuite en fonction de vos choix, une invitation aux événements auxquels vous souhaitez participer au cours de l'année.

Ce formulaire vous a été envoyé par courrier et est également disponible sur le site internet si vous désirez le compléter en ligne ou modifier votre choix à tout moment (Rubrique « Mon quotidien - Seniors »).

Les justificatifs à joindre concernent uniquement les nouvelles inscriptions (si vous n'avez jamais reçu d'invitation aux événements).

› *Les personnes qui ne se seront pas ré-inscrites recevront tout de même leur colis de Noël.*



ÉLECTIONS

Listes électorales, pensez à vous inscrire !

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

Pour la France, elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants français. Pour voter, vous devez nécessairement être inscrits sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'à six semaines, au plus tard, avant la date du scrutin.

À noter : il vous est possible de savoir si vous êtes inscrit en consultant le site : www.service-public.fr

Vote par procuration : la démarche dématérialisée

Le dispositif MaProcuration permet de diminuer le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- > Les électeurs pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- > Les policiers et gendarmes habilités, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais pour lesquels le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;
- > Les services communaux pour lesquels le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

Pour en savoir plus : www.maprocuration.gouv.fr



La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 3 mai 2024 et au mercredi 1^{er} mai pour les inscription en ligne via servicepublic.fr

Si vous avez déménagé

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique : il vous appartient de vous inscrire.

JEUNESSE

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Dès 16 ans, chaque Française et chaque Français a l'obligation de se faire recenser. Cette démarche permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales et d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC), indispensable pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif, ou aux épreuves du permis de conduire. Démarche : se présenter à la mairie muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport valide, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile. **Démarche possible en ligne sur service-public.fr**



VIE QUOTIDIENNE

Carte d'identité et passeport : pensez à les renouveler !

Si vous devez passer des examens, établir un dossier administratif ou voyager dans les prochains mois, vérifiez la validité de vos documents d'identité ! Actuellement, le délai pour obtenir un rendez-vous pour une demande de passeport ou carte d'identité est de 2 mois environ auxquels vient s'ajouter un délai de 6 semaines pour la production du document.

Listes des communes équipées sur passeport.ants.gouv.fr

SANTÉ

Le nouvel hôpital Paris-Saclay accueillera ses premiers patients en juin 2024

Le Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE) regroupera la majorité de ses services d'hospitalisation de médecine, chirurgie et obstétrique sur le site de l'hôpital Paris-Saclay. Le nouveau bâtiment comportera plus de 480 lits et places et neuf salles de bloc opératoire. Il comptera des services de chirurgie, médecine générale et de médecine intensive (réanimation, soins intensifs polyvalents, pédiatriques, cardiologiques et neurovasculaires) et une maternité dimensionnée pour accueillir plus de 3 000 naissances par an.



ZOOM SUR ...
2020-2023
Bilan mi-mandat

FINANCES

Dès la prise de fonction, les finances de Forges ont été orientées vers plusieurs objectifs, qu'ils soient des engagements de campagne ou des nécessités communales :

- > dynamiser l'**animation locale**,
- > adapter Forges à l'**évolution climatique**,
- > défendre la **ruralité** du village et son **patrimoine**,
- > améliorer la **sécurité** sous différentes formes,
- > porter une attention accrue aux **hameaux** d'une part et tenter de **vitaliser l'activité économique**,
- > redimensionner nos **deux écoles** et l'ensemble des **bâtiments communaux** pour les **enjeux de demain**, démographiques comme énergétiques.

L'ensemble de ces objectifs devant être visé en renonçant autant que possible à une augmentation de la pression fiscale.

TROIS ANS PLUS TARD...



Trois ans plus tard, il subsiste du travail devant nous, le grand chantier de rénovation/agrandissement de l'école élémentaire n'étant encore qu'à peine entamé ainsi que le prévoyait la séquence adoptée en début de mandat.

Néanmoins, toutes les tâches ont été entreprises, comme le recense ce bref inventaire :

- ☑ **Augmentation sensible des moyens de l'animation** se traduisant par davantage d'évènements et de plus grande ampleur : marché de Noël, fête des Thermes, fête de la châtaigne, St Patrick, etc., et d'autres prestations occasionnelles ;
- ☑ **Recherche très active d'économies d'énergie** : moindre fonctionnement de l'éclairage public par ailleurs rééquipé en leds, pose de capteurs de surveillance des fluides (eau, gaz, électricité), nombreux travaux d'isolation thermique, remplacement des chaudières amorties par des modèles économes à condensation, le tout avec l'assistance de l'Alec Ouest-Essonne ;
- ☑ Poursuite des **travaux de rénovation** de l'église et de la mairie ;
- ☑ **Modification du PLU** afin de maîtriser la densification de l'habitat et ses impacts (ruissellement, environnement, ...) ;
- ☑ Installation d'un réseau de **vidéoprotection** avec l'objectif premier de lutter contre les dépôts sauvages et d'améliorer la sécurité routière et des biens des Forgeois ;
- ☑ Intensification des **travaux dans les hameaux** (voirie, adductions, éclairage, liaisons...) ;
- ☑ **Rénovation et accroissement de la capacité d'accueil de l'école maternelle**. Le projet similaire mais à plus grande échelle pour l'école élémentaire a débuté concrètement pendant l'été 2023.



Ces réalisations, qui en trois ans ont mobilisé 4,3 M€ réalisés ou engagés, en plus du fonctionnement ordinaire de la municipalité, ont été effectuées à Forges à **pression fiscale inchangée, en dépit des multiples accidents** (pandémie, envolée des cours de nombreuses matières premières, guerre en Ukraine, choc énergétique, rebond violent des taux d'intérêt, etc.) qui ont contraint de très nombreuses communes françaises à relever leur fiscalité.

Cette modération fiscale n'a pas empêché une **remontée sensible de la capacité d'autofinancement de la commune** : **passée de moins de 1 M€ en 2019-2020 à 1,35 M€ en 2022 et environ 2 M€ en 2023**, grâce aux efforts de maîtrise auxquels tous les services ont apporté leur concours.

Dans le même temps, **la dette communale s'est réduite** par le jeu des paiements d'intérêt et remboursements, revenant à 1,5 M€ au 1^{er} janvier 2024.

Par conséquent, le ratio de capacité de remboursement de Forges est inférieur à 1 (la dette peut être remboursée en moins d'un an), un niveau très faible dans le concert des collectivités locales.

La situation financière de Forges-les-Bains est donc à ce jour favorable.

Avec lucidité, il faut toutefois prévoir des tensions lors des trois années à venir, sous l'influence de deux facteurs principaux et sans préjuger d'effets pervers liés à une possible persistance de l'inflation :

- > la perte de recettes à compter de 2024 due à la fin du contrat d'exploitation de la carrière de Bajolet, qui atteint 420k€ par an, sans solution de compensation à court terme ;
- > la rénovation/extension de l'école élémentaire, dont l'ensemble des factures sera concentré sur les trois ans à venir pour un montant non inférieur à 6 M€, mais qui bénéficiera de quelques subventions.

Afin de faire face à cet effet de ciseau (moins de recettes, plus de dépenses), la municipalité, outre l'excédent significatif accumulé depuis plusieurs années, a anticipé la forte remontée des taux et sécurisé un taux très préférentiel en 2022 sur un emprunt de 1,5 M€, mobilisé en février 2024. Ces deux atouts, combinés à la poursuite d'une gestion attentive, laissent l'espoir d'un impact limité d'autant qu'à partir de 2026, l'extinction de dettes anciennes viendra alléger les charges d'exploitation et améliorer le ratio d'endettement.



CHRISTIAN CHARDIN
Maire adjoint délégué aux finances

URBANISME &

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis 2020, le travail de la commission a été guidé par les priorités portées pendant notre campagne : restaurer et préserver notre environnement et l'esprit village tout en assurant un développement harmonieux.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Un levier essentiel pour atteindre cet objectif était de modifier le Plan Local d'Urbanisme voté lors du précédent mandat, PLU et politique d'urbanisme d'autant moins adaptés à notre commune que les très nombreux permis de construire accordés sur cette période l'ont été sans prise en compte des impacts : capacité d'accueil des écoles, circulation et stationnement, ruissellement...

- ✓ Nous nous sommes donc attelés sans tarder au chantier de sa modification et le **PLU modifié a été validé par la Préfecture et voté en conseil municipal dès 2022**, l'objectif n'étant pas d'interdire de construire mais de le faire mieux.
- ✓ **L'inventaire du patrimoine bâti et naturel** (bâtiments remarquables ou typiques de notre village ou de son histoire, espaces boisés, zones humides, agricoles...) a été mis à jour et intégré dans le PLU afin de le protéger et d'ajuster la densification en fonction du zonage ou de la végétation.
- ✓ **Les constructions sont plus espacées et respectent les préconisations du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse**, l'artificialisation des sols est limitée au maximum. Un PLU est un cadre qui n'est pas immuable, nous continuerons à le faire vivre et éventuellement à le modifier à la marge pour l'adapter aux besoins des Forgeois et de la commune.

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

L'esprit village doit aussi se retrouver au soutien de nos entreprises, artisans et commerçants qui ne peuvent s'inscrire dans le temps sans clients : le développement de notre marché du samedi matin, malgré les animations, les marchés à thèmes (Saint Valentin, Fête des Mères, Producteurs...) et l'énergie des élus et des commerçants demeure laborieux. Un contexte économique plus clément serait le bienvenu, mais nous pouvons tous apporter notre pierre à l'édifice.



ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS PAR LE SERVICE URBANISME

Le PLU est donc un pilier essentiel, mais pas suffisant : nous avons **professionnalisé le service urbanisme** et il a également, comme les autres fonctions municipales, bénéficié de l'effort de numérisation engagé par notre équipe. Le service urbanisme s'attache à proposer aux administrés un accompagnement en amont de leur projet mais également pendant le chantier, le traitement des dossiers est beaucoup plus fluide et le taux de satisfaction amélioré. Ce dialogue permet de diminuer drastiquement le risque de contentieux ou d'écart, et les tensions éventuelles de voisinage que peuvent engendrer les périodes de travaux : chantiers qui s'étalent dans le temps, crépis ou peintures non terminés, taillage des haies, etc...

→ 109

DOSSIERS TRAITÉS EN 2023
(permis de construire et de démolir et déclarations préalables).

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉO PROTECTION

Cette attention à notre cadre de vie est au cœur de l'installation, en 2023, conformément à un engagement de campagne, de la vidéo protection sur le bourg et tous les hameaux. Un maillage de 34 caméras, défini avec la Gendarmerie, permet de sécuriser les accès et les points stratégiques. A noter que le budget total de 170 000€ a été dans sa quasi-totalité pris en charge par l'Etat, la Région et le Département. Le suivi régulier du déploiement fait avec la Gendarmerie confirme après huit mois, l'impact positif de la vidéo protection : recul des dépôts sauvages et des incidents.



« Le travail et les résultats (projets, environnement, animation) renforcent l'attractivité de notre village, des commerçants nous contactent pour des installations potentielles : nous restons concentrés sur un premier objectif et la priorité, l'ouverture d'une boulangerie. Parce que le golf fait également partie depuis de nombreuses années du paysage de Forges-les-Bains, en tant qu'élu en charge de cette délégation, j'ai à cœur de restaurer un dialogue de confiance avec les propriétaires et m'implique pour que cette entreprise familiale puisse continuer d'exister sur notre territoire. »

RÉMI PISANO
Maire adjoint délégué à l'urbanisme et au développement économique

TRAVAUX

ENTRETIEN & RÉNOVATION

Dès notre élection fin juin 2020, la commission travaux a établi un diagnostic de la situation et des besoins, confirmant le constat que nous avons pu faire en tant que Forgeois : celui d'un double déficit dans l'entretien courant de la commune (bâti et utilités, espaces verts et naturels, voiries), comme dans l'investissement dans les infrastructures avec en point d'orgue les écoles.

Le diagnostic étant confirmé, l'effort s'est porté sur l'organisation à mettre en place pour relever les enjeux :

- **recrutement** d'un nouveau responsable des services techniques,
- **pilotage collégial** du portefeuille des travaux (agents, maire, adjoint aux travaux, aux finances, à l'environnement, ...),
- **priorisation** et particulièrement, comment concilier en terme de ressources (humaines, budgétaire, temps...) les **besoins d'entretien courant et de travaux d'investissements** tout en réduisant l'impact **environnemental**.

L'approche retenue est de gérer les travaux d'investissements en projet et les travaux d'entretien en plan pluri-annuel.

UN PLAN PLURI-ANNUEL DE RÉFECTION DE LA VOIRIE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ce plan pluri annuel nous permet de consacrer tous les ans une enveloppe budgétaire constante pour **remettre à niveau les voiries** (voies communales, trottoirs, stationnement) dans les hameaux et dans le bourg en les **synchronisant avec les travaux prévus des autres intervenants** (syndicat des eaux, Enedis, nouvelles constructions se raccordant aux réseaux...).

La remise à niveau est aussi bien engagée sur les bâtiments :

- salles communales,
- écoles,
- tour d'embouteillage et mur du parc des Thermes,
- révision et remplacement du parc de chaudières frappé tout à la fois de vétusté ou de défaut d'entretien, un des leviers de bon sens qui nous a permis une réduction significative de notre consommation d'énergie.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Un travail significatif est engagé sur l'entretien des espaces verts avec le **renforcement du fleurissement des hameaux et du bourg** (qui intégrera dès 2024 des plantes vivaces), en parallèle de chantiers de rattrapage sur des parcelles boisées laissées pour compte, avec l'objectif de les sécuriser et de les valoriser : **bois des Touaines, soubassement et butte de l'église, entrée de village côté rue Babin, abords des écoles, bassin rue Leclerc...**

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Sur les travaux d'investissements, outre des dossiers comme la **rénovation des tennis**, les deux projets principaux sont évidemment la **rénovation et l'agrandissement de l'école maternelle et de l'école élémentaire**, avec comme objectifs clés le **re-dimensionnement des écoles à la réalité de notre village**, le **bien-être des enfants** et du **personnel enseignant** et encadrant et la **performance énergétique**.

- ☑ Le projet école maternelle a été achevé à l'été 2023, dans le planning initial, au moment où celui de l'école élémentaire, prévu pour s'étaler jusqu'en 2026, a démarré.

Le pilotage de ces deux projets est complexe, une partie significative des travaux devant s'effectuer en période scolaire, cela demande une synchronisation sans faille des entreprises, un suivi précis de l'équipe projet et en amont, un gros travail de préparation dans lequel la chasse énergique aux subventions et le recours minimal aux études externes en capitalisant sur les compétences des agents et des élus, permettent de soulager le budget communal.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

MONTANT DU PROJET : 728 025 € HT

- ➔ Subvention de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 194 149 €
- ➔ Contrat de partenariat : 294 130 € (département)

EN CHIFFRES

6 CLASSES + 1 NOUVELLE CLASSE

1 DORTOIR DE 60M²

2 VESTIAIRES

DURÉE DES TRAVAUX : 8 MOIS ET 2 SEMAINES

LE PROJET A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN RÉUNION PUBLIQUE LE 13 MAI 2022.

Quelques résultats concrets...



VOIRIE

- ✓ Réfection (sécurisation) des **trottoirs rue Leclerc et Babin**
- ✓ Création de **parkings** en grave (rue des Sources, proche du stade)
- ✓ Création d'un **passage piéton** rue du général Leclerc,
- ✓ Achat de **radars** pédagogiques
- ✓ Aménagement entrée/sortie de **Malassis**
- ✓ Aménagement de la **traversée de Malassis** sur la départementale (avec le Département)
- ✓ Réfection des **voiries au Chardonnet**
- ✓ Sécurisation du **carrefour avec la départementale** en haut du Parc (avec le Département)

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE (2021-ÉTÉ 2023)

- ✓ **Aménagement et sécurisation des accès** : rond-point et sens de circulation rues Boissy et Villouvette, création de places supplémentaires de parking à proximité et dans l'enceinte de l'école, automatisation du portail pour favoriser le stationnement des institutrices dans l'enceinte
- ✓ Aménagement de la **cuisine des institutrices**
- ✓ **Agrandissement du réfectoire et de la cuisine**, création d'un dortoir et d'une **7^{ème} classe**
- ✓ **Performance énergétique** : remplacement des huisseries, isolation (bois & paille)
- ✓ Traitement de la **qualité de l'air**, réfection des **sols** et des **peintures** intérieurs



DIVERS

- ✓ Rénovation des terrains de **tennis**
- ✓ Travaux de **l'église** (reprise enduit, bancs clos avec les Amis de l'Eglise)
- ✓ Réfection du **stade** : pelouse, système d'arrosage, bardage, gradins
- ✓ Remplacement et augmentation du **parc des défibrillateurs**
- ✓ Ajout de six **boîtes à livres**

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (DEPUIS L'ÉTÉ 2023)

- ✓ **Déclenchement des travaux** (école, périscolaire, réfectoire)
- ✓ **Démolition** des préfabriqués
- ✓ Création d'un **espace pour l'équipe enseignante** et d'une **12^{ème} classe**
- ✓ **Aménagement du deuxième étage** du bâtiment Jules Ferry pour le service périscolaire
- ✓ **Démolition du bâtiment de la garderie** et réaménagement du rez-de-chaussée de Jules Ferry
- ✓ **Performance énergétique** : huisseries, isolation, éclairage leds



ECONOMIE DES FLUIDES

- ✓ Remplacement de **l'éclairage public** en Leds
- ✓ Pose de **capteurs sur les compteurs** (eau, gaz, électricité), suivi en continu des consommations pour réactions immédiates en cas de dérives (agents et élus)
- ✓ Remplacement des huisseries de la **salle polyvalente**
- ✓ **Remplacements des chaudières** (écoles, Floréal...), entretien et réglage

Concernant la partie travaux, les ambitions de la commune sont grandes. Les deux grands projets de rénovation des écoles sont bien engagés : l'école maternelle est terminée et nous avons débuté la réhabilitation de l'école élémentaire.

La crise énergétique ainsi que les obligations de réduction de consommation nous ont conduits à mener un plan de fonctionnement rigoureux avec des investissements dans nos bâtiments pour une réduction de la consommation énergétique de 30% en 2022.



PHILIPPE VERGNEUX
Maire adjoint délégué aux travaux

ENVIRONNEMENT & RURALITÉ

Depuis plus de trois ans, la commission environnement et ruralité s'attache à répondre aux attentes des Forgeois concernant la préservation de notre environnement, la transition écologique et le charme de notre village. La commission privilégie les actions concrètes plutôt que les études qui ne débouchent le plus souvent sur aucune mise en application.

NON AU BRUIT DES AVIONS !

Nous participons à la lutte contre les nuisances aériennes et avec l'adhésion à l'association DRAPO et notre forte action en janvier 2021, nous avons évité l'inclusion de notre commune dans le dernier Plan d'Exposition au Bruit.



MODIFICATION DU PLU

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été modifié pour modérer l'urbanisation et nous suivons les recommandations du Parc Naturel et Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) pour choisir volontairement un mode de développement fondé sur la mise en valeur et la protection des patrimoines naturels et culturels considérés comme riches et fragiles.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

Nous travaillons en concertation avec les Forgeois sur la rénovation du parc des Thermes et l'aménagement et la re-végétalisation du cimetière.

Nous protégeons notre environnement boisé. Depuis trois ans, nous travaillons avec le Parc Naturel Régional (PNR) pour la mise en œuvre de la charte forestière. Nous avons fait appel à un cabinet de gestion forestière afin de gérer les bois de la commune durablement avec une vision à long terme des biens et des services rendus par ceux-ci.

En tant qu'adjointe à l'environnement, j'interviens en transversalité sur différents projets :

- la rénovation des écoles en bio construction, la végétalisation des cours d'écoles et la création d'îlots de fraîcheur,
- la maîtrise et la diminution des consommations des bâtiments communaux avec l'installation de capteurs détectant les fuites et consommations anormalement élevées,
- la lutte contre les inondations en collaboration avec le Syndicat de l'Orge avec une étude sur les ruissellements,
- la promotion des composteurs individuels avec une première distribution en 2021 et une autre en 2023,
- l'étude de l'implantation d'une ferme photovoltaïque à l'issue de l'exploitation de la carrière par ECT,

- l'installation d'une borne de recharge électrique en centre-bourg,
- la création de pistes cyclables dont la compétence revient à l'intercommunalité.
- la mise en valeur de l'espace situé en face du bar du château et salon de coiffure dit « la Mare aux canards ».

Notre action est guidée constamment par le souci de sensibiliser les forgeois petits et grands à la richesse naturelle (faune et flore) de notre commune pour mieux la connaître et donc, mieux la protéger.

EVELYNE COLLINO
Maire adjointe déléguée à l'environnement et à la ruralité



SURVEILLANCE DE LA CARRIÈRE ECT

Nous surveillons également l'exploitation de la carrière par ECT qui doit se faire dans le respect de l'arrêté préfectoral concernant, entre autres, la circulation des camions et la remise en état des lieux à la fin de l'exploitation. Nous sommes attentifs au devenir du site.

UNE ACTION VOLONTARISTE POUR LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

- Mise en place d'affiches sur la commune pour rappeler les mesures contre les dépôts sauvages
- Augmentation de la tarification de l'amende pour les dépôts sauvages (15 000€)
- Installation de caméras notamment pour lutter contre ces dépôts sauvages.



→ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à la crise énergétique, la municipalité a adopté un plan de sobriété énergétique aux prémices de l'hiver 2022-2023. > Retrouvez les actions mises en place sur www.forges-les-bains.fr

Notre transition écologique s'articule autour de plusieurs sujets d'importance pour notre commune actuellement en cours d'étude ou de réalisation sur la prochaine moitié de notre mandat.

ASSOCIATIONS & SPORT

Continuer à soutenir techniquement, financièrement et logistiquement les associations.

UN TRAITEMENT TRANSPARENT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le premier chantier de ce mandat a été de restaurer un échange avec les associations et de mettre en place un traitement transparent, ouvert et égalitaire, des demandes de subventions : celles-ci s'appuient sur un dossier commun avec des informations clés et objectives, que chaque association requérant une subvention renseigne. Les dossiers reçus sont examinés et débattus par l'ensemble des conseillers municipaux (majorité et minorité) au cours d'une séance plénière permettant de décider collégialement, et avant le vote du budget en conseil municipal, du montant et de l'attribution des subventions.

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

Un cadre de partenariat a été également proposé avec un engagement réciproque, municipalité et association : il décrit des règles générales de fonctionnement, communes à l'ensemble des associations, sans pour autant être rigide pour s'adapter aux spécificités. Bien qu'inédits à Forges-les-Bains avant notre élection, de tels cadres de partenariat existent depuis bien longtemps dans de nombreuses communes.

L'objectif n'est pas d'être interventionniste dans le fonctionnement des associations mais de les accompagner dans leur développement et dans leur autonomie, notamment financière, ce qui est un gage de leur pérennité.

Au-delà des subventions dont nous avons déjà parlé, de nombreuses ressources communales sont mobilisées. Les salles bien entendu, avec une optimisation des créneaux (y compris l'extension de leur ouverture sur des périodes de vacances quand cela est possible) pour répondre à la forte demande, ce qui implique le partage des salles plutôt que les espaces réservés à une seule activité.

C'est également une aide dans la recherche de subventions complémentaires auprès de la CCPL ou du Département, ou bien encore la mise à disposition d'un photocopieur.

FAIRE CONNAÎTRE LES ASSOCIATIONS

Les outils de communication ont été revitalisés ou mis en place par notre équipe depuis 2020 (articles dans le Petit Forgeois, newsletter, réseaux sociaux...) et annuellement, début septembre, le Forum des associations et l'édition du «livret des associations» pour mieux faire connaître ces associations.

ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT

- ☑ **Soutien aux associations sportives** : maintien et organisation des créneaux mis à disposition dans les installations sportives, acquisition et installation de mobilier/matériel, installation de nouvelles associations sportives (boxe et basket).
- ☑ **Travaux divers sur les installations sportives** : tribunes du stade Maurice Buisson, terrain du stade, rénovation des courts de tennis...
- ☑ **Création d'événements sportifs et caritatifs** : Forges rose, course et marche solidaires et le Téléthon depuis 2022. La commune a également organisé le **grand prix cycliste des Thermes** en collaboration avec l'US métro en 2023.
- ☑ **La fête du sport** : organisée en 2022, elle a pour but de faire découvrir les pratiques sportives présentes sur la commune.

FORGES ROSE : COURIR OU MARCHER POUR LE CANCER DU SEIN

Forges rose est une course et une marche ouvertes à tous. Nous avons mis en place cet événement pour participer à la campagne «Octobre rose» dans le cadre de la campagne nationale de dépistage du cancer du sein, en partenariat avec La Ligue contre le cancer. Les premières éditions ont été lancées en 2022 et 2023 et ont connu un réel succès !

FORGES
ROSE
LES BAINS
L'engagement et le bénévolat



+ de
500
participants
en 2023

7644,50 €
de dons
à la ligue contre le cancer
en 2023

TÉLÉTHON AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Forges-les-Bains se mobilise pour le Téléthon, une initiative caritative visant à soutenir la recherche médicale et à aider les personnes atteintes de maladies génétiques rares. Deux soirées dansantes «Soirée disco» et «Années 80» ont été organisées en 2023 et 2024.

« En tant qu'élue déléguée auprès des associations, j'ai à cœur de favoriser leur intégration au centre de la vie de notre commune. Des partenariats entre les associations et les écoles ou le Club des Jeunes ont été initiés, la subvention de projet a été créée pour supporter des actions originales des associations au-delà de leurs adhérents, permettant aux Forgeois de (re) découvrir une association, et les associations qui le souhaitent sont parties prenantes dans l'organisation des événements du village. Enfin, je voudrais terminer en rappelant la place importante que tient le sport dans notre politique, avec une pensée particulière pour Patricia Fleureau qui s'est tant investie pour soutenir son développement pendant son mandat à mes côtés mais aussi à

titre personnel avec son époux depuis des années. Nous avons la chance d'avoir un tissu d'associations sportives dynamiques à Forges-les-Bains, tissu qui s'est enrichi en 2023 avec le basket et la boxe. Nos infrastructures comme le stade, le gymnase, les tennis rénovés en 2022 sont des atouts et des événements au succès grandissant tels le Téléthon, Forges Rose, le tournoi de foot inter-associations sont autant d'occasions de créer du liens entre forgeois (et au-delà...) et entre les générations. »



BÉATRICE PETITPAS
Conseillère municipale déléguée
aux associations

ÉVÉNEMENTIEL & CULTURE

Lancer l'animation et l'événementiel en pleine crise Covid, c'est le défi dans lequel se sont lancées l'adjointe et sa commission dès notre élection en 2020. Démarrage frustrant où les premières tentatives d'organisation se heurtaient aux interdictions de rassemblement public, mais période mise à profit pour confirmer les objectifs.

→ RECRÉER L'ESPRIT VILLAGE À FORGES-LES-BAINS ...

en fédérant le plus grand nombre de Forgeois de tous les âges, en proposant des événements festifs et culturels où l'on a plaisir à se rendre en famille, entre amis, où l'on se rencontre entre voisins de la commune et des communes voisines.



Fête des Thermes - 1^{er} juillet 2023

LE NOUVEAU MARCHÉ DE NOËL

Premier pari réussi avec le Marché de Noël 2020, organisé entre deux périodes de confinement, une volonté de renouer avec la magie de Noël dans le parc des Thermes, lieu sans équivalent sur notre territoire, avec un succès immédiat : plusieurs milliers de visiteurs, une ambiance simple, familiale, conviviale, des exposants venus en nombre fiers de présenter des articles de qualité, locaux et en circuit court. Succès confirmé et amplifié depuis, même avec la météo exécrable du dernier opus, une référence avec son identité singulière, fruit d'un travail de prospection et d'organisation tout au long de l'année.



+ DE 3000 VISITEURS

→ DYNAMISER LES ÉVÉNEMENTS FORGEOIS ...

existants et étoffer la programmation avec de nouveaux rendez-vous, faire du parc des Thermes, joyau méconnu de Forges-les-Bains, le cœur battant de ces événements.



+ de
1200
visiteurs

pour la fête de
la châtaigne

+ de
2000
visiteurs

pour la fête des
Thermes

→ DES ÉVÉNEMENTS DEVENUS INCONTOURNABLES !

L'accalmie sur le front sanitaire a permis la reprise en 2021 des autres événements emblématiques : la brocante en septembre, la fête de la châtaigne en octobre, relocalisée également aux Thermes et réorientée sur le thème du patrimoine naturel et des traditions et la fête des Thermes, moment festif et de partage avant la trêve estivale.

Mars 2022 a marqué le lancement d'un nouveau rendez-vous, le parc des Thermes est encore plus vert qu'à l'habitude pour célébrer en musique la Saint-Patrick, pour le plus grand plaisir des amateurs de rock.



ÉVÉNEMENTIEL & CULTURE

RENDEZ-VOUS CULTURELS

La programmation culturelle, musicale et théâtrale avec l'option dîner-spectacle, vient compléter le calendrier.

La commission réfléchit à l'enrichir et est à l'écoute de toute suggestion ou initiative. L'école de musique organise la fête de la musique, nous avons donc décidé de ne pas ajouter un événement municipal concurrent.

En parallèle de ce travail sur les événements, l'adjointe à l'animation a œuvré pour ouvrir au plus grand nombre l'Escapade culturelle au sein de la Maison des Associations, des tout-petits avec des créneaux réservés pour les assistantes maternelles jusqu'aux aînés.

L'Escapade offre un large choix de livres, magazines et jeux de société, et tout au long de l'année y compris lors des périodes de vacances, des expositions explorant des sujets variés, des soirées à thèmes (contes, jeux de société...) et des ateliers culinaires ou d'activités manuelles permettant de venir se détendre et partager en famille ou entre amis.



Théâtre «Les 4 vérités» le 18/11/23



Concert Queen Killers le 22/09/2023



Spectacle de rue «Contact» le 13/02/2021



Spectacle La Clef des Champs de la compagnie Etosha le 2/12/2021



L'heure du conte à l'Escapade culturelle



Activités intergénérationnelles à l'Escapade culturelle

À L'ESCAPADE CULTURELLE...



Coin lecture



Espace jeux de société



Tablette interactive



Borne d'arcade

Tous ces événements n'existeraient pas sans un engagement sans faille de l'équipe formée par les élus, les agents (service technique, entretien, communication...) et tous les bénévoles forgeois mais aussi des communes voisines. Cet investissement en temps et en budget est récompensé par le succès rencontré, les sourires, la joie et les retours des visiteurs et est un placement judicieux qui contribue à l'attractivité retrouvée de Forges-les-Bains. Il nous permet de faire le plein d'énergie pour les années qui viennent pour consolider les événements actuels et renforcer la programmation culturelle en continuant d'encourager l'implication des différents acteurs locaux.



CHRISTELLE RIPPE
Maire adjointe déléguée à l'animation,
la culture et l'événementiel

FAMILLE & SOLIDARITÉ

Depuis 2020, l'adjointe et la commission famille et solidarité œuvrent en direction des aînés, des familles et des plus fragiles.



Le mandat a démarré dans le contexte particulier de la crise sanitaire pendant laquelle la commune a été aux côtés des Forgeois, le gouvernement s'appuyant fortement sur les collectivités locales, maillons essentiels de la gestion de crise. La phase aigüe de la pandémie derrière nous, nous avons assisté au retour de la guerre en Europe et c'est la crise inflationniste et énergétique qui s'est installée, impactant notre pouvoir d'achat. Et même si Forges-les-Bains ne fait pas partie des communes les plus défavorisées, un nombre croissant de foyers forgeois se retrouve dans la difficulté (accès à l'emploi ou au logement, charges, ...), ce qui requiert d'adapter l'action sociale de la commune (logements d'urgence ou temporaire, proposition d'emplois de proximité, recherche de ressources alternatives pour le Centre Communal d'Action Sociale) tout en maintenant les actions en direction de l'ensemble des Forgeois.

VALÉRIE RIGAL

Maire adjointe déléguée à la famille et à la solidarité

EN DIRECTION DES AÎNÉS

- ✓ Mise à jour de la **liste des seniors** et dès 2024 une mise à jour basé sur le volontariat du fichier tout au long de l'année
- ✓ **Accompagnement** des aînés lors de la vaccination COVID (inscription, transport..)
- ✓ Mise en place de la **télé-assistance** et participation de la commune aux frais d'abonnement en partenariat avec le département
- ✓ Mise en place du **conseil des Sages**
- ✓ Recherche de produits locaux et artisanaux pour constituer le **colis de Noël** : ce sont 495 personnes de plus de 65 ans qui sont inscrites
- ✓ Reprise du **repas des aînés**, au printemps juste après le Covid pour limiter le risque d'épidémie, puis en fin d'année pour renouer avec le **repas de Noël** avec l'aide précieuse d'un groupe d'aînés dans les choix et l'organisation
- ✓ Lancement de « **thé dansant** ».



EN DIRECTION DES PLUS FRAGILES

- ✓ Création d'un fichier des **personnes vulnérables** et d'un **plan de sauvegarde communal**
- ✓ **Suivi des dossiers** de demande de logement et des demandes d'aide (matérielle, financière, ...) auprès du CCAS et la recherche de **nouvelles sources de financements** (stand CCAS à la brocante, enchère silencieuse lors de la journée de la solidarité, appels aux dons...)
- ✓ Attribution de **chèques vacances** pour les plus démunis
- ✓ **Accompagnement numérique** à l'Escapade culturelle (lutte contre l'isolement)
- ✓ Mise en place des **boîtes de Noël** avant la reprise de l'initiative par un commerçant du village
- ✓ **Aide à l'Ukraine** avec l'accueil et l'accompagnement (logements, équipements, démarches...) de réfugiés ukrainiens sur notre commune et l'affrètement de trois camions avec des produits de première nécessité.



EN DIRECTION DES FAMILLES

- ✓ **Accompagnement du CMJ** malgré les difficultés de recrutement d'animateur : nous sommes toujours à la recherche d'un animateur supplémentaire pour finaliser leurs deux projets de mandat.
- ✓ **Le club des jeunes**, relancé dès que la crise sanitaire l'a permis et qui connaît un beau développement sous l'impulsion de ses deux animateurs, et l'enthousiasme des jeunes Forgeois, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, de plus en plus nombreux à participer aux activités le samedi et pendant les vacances.
- ✓ Encouragement de la participation des jeunes à la vie de la commune avec le **Conseil Municipal des Jeunes** dont le plein essor est entravé par la difficulté de recrutement d'un animateur pour finaliser les deux projets de mandats, la priorité donnée aux forgeois pour les **tremplins citoyens, stages et jobs d'été...** et le souci de favoriser les **activités familiales** et permettant les **rencontres entre toutes les générations** : événements communaux, programmation de l'Escapade culturelle, atelier de réfection (abris-bus, four à pain ...)
- ✓ Implication dans les **moyens de garde** (accueil CCPL, crèches parentales notamment la crèche l'île aux enfants...) et mise en place des **cadeaux pochons de naissance** permettant aux jeunes parents de déguster le miel de la commune récolté par les Amiculteurs.
- ✓ Mise en place d'une **mutuelle communale** : suite au sondage proposé en février 2023, la commune a lancé un appel à partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale.

JEUNESSE & SCOLARITÉ

Nul n'a échappé aux impacts de la crise sanitaire. L'instruction de nos jeunes a été fortement perturbée par les confinements successifs et les restrictions sanitaires et dès que cela a été possible nos écoles et notre service périscolaire étaient prêts pour accueillir nos enfants.

ART, CULTURE ET SPORT À L'ÉCOLE

→ EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS

La commission scolaire a travaillé dès l'été 2020, pour favoriser et proposer un partenariat entre les associations et les équipes enseignantes de maternelle et d'élémentaire. De nombreuses activités ont été mises en place : cours de chant pour les classes de l'élémentaire avec l'AMM, initiation à la danse en ligne avec les Lucky boots, au judo avec le Forges Olympique Club de Judo ou au tennis avec le Tennis Club Forgeois.

→ ACCOMPAGNER LES ÉCOLES POUR DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS

En parallèle des activités variées permises par ce partenariat fructueux avec les associations, la commune accompagne les écoles pour que l'année scolaire soit rythmée de spectacles et de sorties : spectacle en anglais pour l'élémentaire, spectacle de Noël pour la maternelle, retour -non sans mal- dans les bassins de la piscine des Ulis pour le Savoir Nager, intervention de professionnels chez les plus petits au sein de l'école... Tous les ans, des classes partent en «classe découverte» (mer, montagne), les plus jeunes vont sur plusieurs jours à Villiers-le-Bâcle découvrir la vie quotidienne de la ferme de Bel Air : animaux, confection de fromage, travail de la laine...

→ DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

La sensibilisation au patrimoine naturel ou bâti n'est pas oublié avec la découverte du monde fascinant des abeilles et de leur rôle essentiel pour notre environnement avec les Amicul-teurs et la ruche pédagogique acquise par la commune ou encore, dans la cadre des journées du Patrimoine 2023, une découverte à pied (directive du plan santé) de quelques sites forgeois remarquables et de leur histoire : château de Forges-les-Bains et Villa Rochette dont les propriétaires ont aimablement accepté d'ouvrir les portes, église avec l'association des Amis de l'église et visite complète de la mairie.

Une mobilisation de beaucoup d'acteurs de la commune en direction de nos enfants, mobilisation à laquelle il convient d'associer l'ensemble de la communauté forgeoise avec l'effort budgétaire sans précédent engagé sur notre mandat en faveur des écoles et des familles.



DES ENGAGEMENTS TENUS POUR LES ÉCOLES

- ☑ L'engagement le plus visible est bien entendu le **double chantier de rénovation et d'agrandissement de la maternelle et de l'élémentaire** pour un montant de plus de 7 millions d'euros
- ☑ **La hausse de 30% du budget** de fonctionnement en faveur des écoles
- ☑ La mise en place du **taux d'effort** pour les services de restauration et périscolaire permettant aux familles de payer au plus juste de leur revenu : le tarif de base du repas a été abaissé à 1 euro et nous avons décidé de proposer que deux élèves participent à l'élaboration des menus dans le cadre de la commission ad-hoc réunissant nutritionniste, agent du périscolaire, représentants de parents d'élèves et élus.
- ☑ Pour tous les enfants et jeunes Forgeois qui en ont besoin, **la commune adhère à Prof Express**, un service de soutien scolaire via une plateforme numérique accessible par téléphone ou par internet.
- ☑ Enfin, il faut souligner l'**engagement du service périscolaire**, qui malgré les difficultés de recrutement et les perturbations des chantiers en site occupé, s'organise pour accueillir les enfants avec la nécessité constante de s'adapter à la situation, toujours dans l'intérêt des enfants. Il participe avec des représentants d'association de parents d'élèves, les directrices des écoles, l'inspecteur d'académie, les élus, les représentants de la préfecture et de la CAF à la rédaction du nouveau PEDT de Forges-les-Bains.



L'année 2023 a vu le grand retour de la classe transplantée pour les enfants de CM2. Départ pour Saint-Gilles-Croix de Vie en Vendée du 3 au 7 avril, avec de nombreuses activités. Côté maternelle, les classes de grandes sections se sont rendues à la ferme de Bel Air à Villiers-Le-Bâcle pour y découvrir les animaux et participer aux soins. Chaque année, la mairie finance des activités choisies par l'équipe enseignante : l'école maternelle privilégie celles au sein de l'école comme le yoga, les «Racont'tapis», les «Kapla», le spectacle de Noël... mais aussi le transport pour la sortie de fin d'année des grandes sections. L'école élémentaire privilégie les sorties scolaires. Ce sont en moyenne 1157€ par classe de maternelle et 735€ par classe d'élémentaire qui sont alloués dans le budget de la commune pour ces activités, expériences qu'il est important de maintenir car elles font partie des souvenirs que nos enfants garderont de leurs jeunes années à Forges-les-Bains.



SABELYNE DESMEDT

Maire adjointe déléguée aux affaires scolaires

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION & DU SERVICE PUBLIC

L'équipe municipale a développé de nombreuses actions pour améliorer le service public et adapter la commune à tous les habitants.

Objectifs : moderniser les services offerts à la population, mutualiser les moyens, optimiser les procédures internes et développer une communication de proximité.

POUR MIEUX VOUS INFORMER

→ UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA COMMUNE



Nous avons souhaité une nouvelle image pour Forges-les-Bains, moderne, simple, fédératrice et attractive... Ce nouveau logo traduit un changement visuel moderne et assumé. Forges est une ville dynamique au service de ses habitants.

→ L'APPLICATION MOBILE SIGNALEMENTS ET ACTUALITÉS

L'application Illiwap, gratuite et sans abonnement, vous permet de suivre l'actualité de la commune depuis 2021 et d'envoyer des signalements afin d'informer de l'existence d'un problème au sein de l'espace public.

Téléchargez l'application «illiwap» et abonnez-vous à la station «Mairie de Forges-les-Bains»

UN NOUVEAU MOYEN DE COMMUNICATION DÉDIÉ AUX PARENTS

Pour les parents d'enfants scolarisés aux écoles de Forges-les-Bains, la commune a mis en place les sous stations « école maternelle » et « école élémentaire ». Les informations concernant le scolaire sont envoyées directement aux parents abonnés.



→ NOUVEAU SITE INTERNET

Un nouveau site internet pour la commune a également vu le jour en 2022. Vos démarches s'en trouvent facilitées. Il a été conçu et pensé en tenant compte des retours des administrés consultés par sondage sur la refonte du site.



→ DÉMARCHES EN LIGNE

Réservation de salles, demande d'actes d'état civil, dépôt de dossiers d'urbanisme, consultation des arrêtés, des permis de construire, envoi de signalements, candidature... accédez aux nombreux formulaires en ligne sur le site internet de la commune.



→ REFONTE DU MAGAZINE MUNICIPAL LE « PETIT FORGEOIS »

Distribué trois fois par an dans les boîtes aux lettres des Forgeois, la maquette et le contenu du « Petit Forgeois » ont été modernisés. Chaque numéro présente un « zoom sur » un service municipal ou une information d'actualité. Une page est réservée à la « Parole aux Forgeois », où la commune répond aux questions des administrés.

→ DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

La newsletter bi-mensuelle (lettre d'information électronique), l'envoi de notification sur le portable avec l'application illiwap, la création d'une chaîne Youtube, le profil LinkedIn et plus récemment Instagram... ces nouveaux outils viennent s'ajouter à la page Facebook déjà existante afin de cibler le plus grand nombre de profils.

→ DÉMATÉRIALISATION

En trois ans, nous sommes passés au numérique sur plusieurs procédures : télétransmission des actes administratifs en préfecture, dématérialisation interne du traitement du courrier ou encore mise à disposition d'une borne d'informations à l'accueil permettant de consulter les arrêtés, délibérations... autrefois papiers.

→ CRÉATION DU PLAN DE LA COMMUNE

Le plan de la commune tant attendu par les Forgeois et visiteurs est disponible depuis la fin de l'année 2023 en format papier et sur le site internet.



MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION & DU SERVICE PUBLIC

→ POUR APPUYER CETTE MODERNISATION, LA COMMUNE SE MET AUSSI À L'HEURE DU DIGITAL :

- ✓ Mise en place de la fibre à la mairie
- ✓ Mise en place d'outils bureautiques « en ligne » avec le déploiement d'Office 365 et ses outils collaboratifs Teams, Sharepoint.
- ✓ Rationalisation des coûts de téléphonie mobile avec la renégociation des contrats : gains estimés à 60% par mois.

Dans notre société moderne, la communication transcende les barrières et relie les individus, les communautés et les cultures. Dans notre commune, la communication est transverse à tous les services et implique tous les élus et la majorité des agents. Il s'agit bien plus que de simples mots échangés. C'est un processus complexe qui comprend la transmission d'informations, de significations et d'émotions entre les personnes.

C'est toutes ces émotions que nous essayons de transmettre de façon moderne et actuelle depuis trois ans au travers de nos réalisations, travaux, animations que nous partageons avec les Forgeois, les agents communaux et tous les invités d'ailleurs qui viennent nous rendre visite dans notre belle commune.

IRÈNE CORVEST
Conseillère municipale déléguée
à la communication



EN CHIFFRES...

2100
abonnés
sur
Facebook

1900
exemplaires
du Petit Forgeois
distribués 3 fois
par an

1783
abonnés
sur l'appli
mobile
Illiwap

537
signalements
reçus sur
Illiwap
depuis 2021

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis 2020, nous avons mené une politique de ressources humaines active pour améliorer les conditions de travail des agents.

- ✓ Réforme de l'organisation du temps de travail « 1607 heures ».
- ✓ Création de primes annuelles pour les agents
- ✓ Mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels (création d'un document unique d'évaluation des risques professionnels)
- ✓ Formation PSC1 pour les agents
- ✓ Mise en œuvre d'un dispositif de protection sociale complémentaire (mutuelle et prévoyance)
- ✓ Accompagnement de nos agents dans l'évolution de leur carrière
- ✓ Mise en place de temps de cohésion entre les agents (soirée du personnel, barbecue...).

MISE EN AVANT DES SERVICES MUNICIPAUX À DÉCOUVRIR DANS LE PETIT FORGEOIS

Depuis la refonte du magazine municipal, vous pouvez retrouver périodiquement une présentation d'un service municipal dans la partie « Zoom sur ».

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

Forges-les-Bains est une commune qui a connu une accélération sensible de la croissance de sa population entre 2015 et 2021 (statistiques INSEE).

- › 2010 : 3 795 habitants
- › 2015 : 3 863 habitants
- › 2021 : 4 210 habitants

A NOTER :
le prochain recensement de la population aura lieu en 2025.



Les travaux de rénovation de l'école élémentaire sont lancés !

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école élémentaire ont débuté et s'étaleront jusqu'en 2026.

Un point sur les premières étapes en cours :

1. Aménagement du bâtiment Jules ferry :

- Suppression de l'open-space au rez-de-chaussée (bureaux périscolaire) au profit d'une zone d'étude et d'accueil des enfants avec la création de toilettes supplémentaires pour les enfants ;
- Création d'une ouverture vitrée entre les deux zones d'accueil du rez-de-chaussée ;
- Aménagement du deuxième étage pour la création d'un espace pour le responsable du périscolaire et les agents du service : ouverture de fenêtres de toit, mise aux normes électrique et incendie, isolation ;
- Au premier étage, création de deux WC.

2. Construction de l'école élémentaire :

- Une maîtrise d'œuvre a été attribuée ;
- Présentation et validation des esquisses de la garderie et du nouveau restaurant scolaire en concertation avec les différents intervenants ;
- Démolition de l'ancienne garderie prévue pendant les vacances de février et avril.



Nouvelle garderie périscolaire



Bureaux du service périscolaire

Des projets pour la «mare aux canards»



Les services techniques ont mis en valeur l'espace en face du bar du château, dit «la mare aux canards». Ils ont réalisé le nettoyage et la sécurisation de l'espace boisé. Une première étape puisqu'en parallèle, plusieurs élèves

de l'école d'ingénieurs Supelec travaillent en groupe dans le cadre de leur cursus pour nous faire des propositions d'aménagement du site. Nous attendons impatiemment leurs propositions !



Une mutuelle pour tous les Forgeois

La commune souhaite améliorer les conditions d'accès à une assurance complémentaire santé et proposer à tous ses habitants une offre de santé adaptée aux besoins spécifiques de chacun à des tarifs attractifs.



L'accès aux soins pour tous

La santé n'a pas de prix mais a un coût, qui n'a cessé de croître ces dernières années.

Face aux personnes qui renoncent à adhérer à une complémentaire santé pour des raisons économiques, la municipalité a décidé la mise en place d'une mutuelle communale, sans limite d'âge, sans questionnaire de santé ni conditions de ressources. Et dont le seul critère est d'habiter Forges-les-Bains.

Ce dispositif qui répond à la politique sociale de la commune sera neutre pour le budget de Forges-les-Bains, dont le rôle est d'être le facilitateur.

Une mutuelle communale, qu'est-ce que c'est ?

C'est une complémentaire santé comme les autres qui permet de prendre en charge tout ou une partie du montant non couvert par la sécurité sociale pour les dépenses de santé. La différence est qu'elle est négociée

par la commune pour les Forgeois quelle que soit leur situation.

Elle permet d'obtenir de meilleures conditions et des tarifs plus attractifs que si chacun négocie de son côté.

Suite au sondage proposé aux Forgeois en février 2023, la commune a lancé un appel à partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale.



C'est la mutuelle Nuoma qui a été retenue. Une réunion publique avec les représentants de l'organisme a eu lieu le 11 janvier.

Qui peut en bénéficier ?

Toute la population qui réside à Forges-les-Bains peut bénéficier du dispositif. À noter qu'il n'y a pas de limite d'âge, de questionnaire médical ou de délais de carences pour y adhérer.

Permanences de la mutuelle Nuoma

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur les avantages offerts par ce dispositif de mutuelle communale ?

Les conseillers de la mutuelle Nuoma sont à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée lors des permanences à la mairie sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, contactez Nuoma au 0 805 037 110 (appel gratuit)



Réunion publique avec la mutuelle Nuoma



LE BASSIN DES THERMES

UN ESPACE REMARQUABLE À PRÉSERVER

LIEU EMBLÉMATIQUE DE LA COMMUNE, LE PARC DES THERMES POSSÈDE UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL, TRÈS APPRÉCIÉ PAR LES FORGEOIS. CE SITE OFFRE UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MILIEUX PAR LA PRÉSENCE DU PLAN D'EAU ET DE BOISEMENTS ANCIENS. CETTE RICHESSE EN HABITATS NATURELS FAVORISE UNE BIODIVERSITÉ IMPORTANTE, AVEC DE NOMBREUSES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES.

Aujourd'hui, l'érosion de ses berges et l'accumulation des feuilles en zone Est, provoquant des odeurs désagréables en été sont les deux problèmes identifiés.

Suite à une invitation auprès des riverains, une première réunion de travail a eu lieu sur site avec des Forgeois, des élus et des membres de la commission environnement.

La commune, soucieuse de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine naturel, a donc lancé une étude, réalisée par Suzanne, stagiaire à la mairie et en partenariat avec le

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et le Syndicat de l'Orge.

Le bassin du parc des Thermes a été créé en 1838, à l'époque des cures thermales. Le fond de la pièce d'eau avait été carrelé sur la totalité. Les patients venaient s'immerger dans ses eaux, renommées pour ses vertus médicales.

« Le 31 juillet 1862, l'Académie impériale s'incline suite au rapport établi par le Dr Tardieu, et reconnaît le caractère non pas minéral mais médicinal des eaux de Forges. »

Entre 1970 et 1996, le parc semble laissé à l'abandon et la nature reprend ses droits. C'est en 1996 que l'Office National des Forêts fait un rapport d'état des lieux pour un projet de remise en état. Les travaux ne seront réalisés qu'en 2001 avec le nettoyage et le curage du bassin. A cette époque, le rapport indique qu'il est extrait environ 3000 m³ de sédiments. C'est également à cette époque que seront créés les aménagements pour le public avec des chemins piétons et l'abattage d'arbres malades.

Le PNR a réalisé une note de conseil en

2016 concernant l'aménagement du parc des Thermes. Il conseillait notamment de diversifier les habitats naturels par l'aménagement d'une zone humide en queue d'étang et la création d'une mare dans une zone présentant de la végétation aquatique ainsi que la renaturation du Petit Muce. Une petite mare a donc été réalisée, en amont du plan d'eau. Cela permet de diversifier les habitats au parc car le bassin reste une zone artificialisée et entretenue.

Le bassin est alimenté par les eaux de la nappe des Sables de Fontainebleau. Il y a une résurgence (réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source, de l'eau absorbée par des cavités souterraines). Cette source arrive dans un réservoir qui se vide dans le bassin lorsque suffisamment plein. Celui-ci est aussi alimenté par les eaux pluviales (urbaines).



RENCONTRE AVEC SUZANNE

Suzanne, étudiante à l'Université Paris Saclay et stagiaire à la mairie de Forges-les-Bains, nous explique les enjeux de la restauration écologique du bassin du parc des Thermes.

___ QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai repris mes études l'année dernière en Master 1 à l'Université Paris Saclay après avoir travaillé pendant 11 ans en bureau d'études, plus précisément sur la partie « site et sol pollués », c'est-à-dire tout ce qui concerne la pollution des sols, les eaux souterraines, les gaz du sol... ce qui est lié à la pollution chimique du milieu souterrain. Je suis aujourd'hui en Master 2, dans le domaine biodiversité, écologie, évolution et dans le parcours ingénierie écologique. On étudie le fonctionnement des écosystèmes (milieux aquatiques, écologie des sols...), la gestion des milieux naturels et anthropisés, l'écologie de la restauration, ainsi que les outils permettant de réaliser des études à différentes échelles géographiques.



___ QUELS SONT LES ENJEUX DE VOTRE STAGE À LA MAIRIE ?

Dans le cadre de mon Master, je dois réaliser un stage de six mois de fin d'études que j'ai décidé d'effectuer à Forges-les-Bains. Mon sujet de stage est la restauration écologique du bassin des thermes.

Aujourd'hui, deux problèmes sont identifiés au niveau du bassin :

- l'accumulation des feuilles en berge dont la décomposition de ses feuilles engendre des odeurs qui sont gênantes pour ses riverains.
- l'érosion des berges sud et ouest qui s'érodent au fur et à mesure.

L'idée de mon stage c'est de réaliser un « état des lieux » au niveau du bassin : qu'est-ce qu'il apporte ? qu'est ce qui est présent ou pas ? d'observer les différents habitats présents, sachant que, par exemple, l'érosion des berges crée des micro-habitats avec les racines immergées.

Puis au niveau plus global du bassin, je vais réaliser un suivi sur la période de mon stage par des mesures de paramètres physico-chimiques ainsi que des inventaires flore, avifaune, amphibiens et odonates.

___ COMMENT ALLEZ-VOUS PROCÉDER ?

Nous allons réaliser des mesures physicochimiques dans le bassin pour comprendre un peu plus son fonctionnement global, quel est son état actuel et ce qu'il sera intéressant de mettre en œuvre !

Le projet est de pouvoir proposer des solutions de génie écologique qui bénéficieront à la biodiversité en plus de répondre aux problématiques, plutôt que du génie civil.

Tous les inventaires que je réalise se basent sur des protocoles scientifiques rigoureux ce qui permettra de réaliser les mêmes protocoles dans deux ans par exemple afin d'évaluer l'impact des mesures appliquées.



Forges les Arts

Découvrez la nouvelle association artistique Forges les Arts !

Forges les Arts célèbre la créativité sous toutes ses formes. Nous offrons un espace inclusif où chaque œuvre est reconnue pour sa valeur artistique. Nous encourageons les talents émergents, partageons l'expertise des artistes établis et invitons toute personne à s'exprimer à travers les arts. Organisant des ateliers et des expositions, nous unissons les artistes et la communauté locale pour enrichir la vie culturelle régionale et faire de l'expression artistique un pilier de notre société.

CONTACT : Rejoignez cette aventure en nous contactant par mail à forgeslesarts@gmail.com !



Participez à la vie d'un jardin agroécologique

Les activités reprennent au jardin du Parc des Thermes. Rejoignez l'association Incroyables Forgeois pour apprendre au fil des semaines toutes les techniques issues de l'agroécologie, des semis à la récolte. De mars à novembre : rendez-vous au jardin les samedis matin à partir de 10h. Nous accueillons également groupes et visiteurs.

CONTACT :

- > incroyablesforgeois@gmail.com
- > www.facebook.com/IncroyablesForgeois
- > [instagram.com/incroyables_forgeois](https://www.instagram.com/incroyables_forgeois)

Participez à la récolte du miel

Avec « Les amiculteurs ».

Si la météo le permet, nous prévoyons de faire la récolte du miel de printemps des trois ruches communales le samedi 1^{er} juin après-midi.

> Plus d'infos page 34



Forges en transition



> **Repair Café** - 3^{ème} samedi matin du mois, rue du Docteur Babin, en face de la boulangerie, 20 avril, 18 mai et 15 juin.

Appareils en panne ? Nos bénévoles du Repair Café se feront

un plaisir de les réparer sous vos yeux, en toute convivialité.

> **Répare Couture** - 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedi matin du mois
6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1^{er}, 15 et 29 juin, 6 juillet.

Pour apprendre à remettre en état, recycler, réemployer tous vos textiles.

> **Café Zéro Déchet** - un samedi matin par mois
- 27 avril : Atelier empreinte carbone ou lancement d'un « défi famille »
- 25 mai : Fresque du climat (jeunes et adultes)
- 22 juin : Atelier « burgers maisons » (jeunes)

> **CONTACT :** 06 19 10 50 65
mh.huze@wanadoo.fr
www.forges-en-transition.org

UTL Essonne

L'UTL Essonne du « Pays de Limours », continue ses activités. D'octobre 2023 à fin février 2024, 14 conférences ont été données et 6 le seront de mars à avril. La remise en état de la salle de spectacle de Limours.

« La Scène » devrait se terminer au cours de la saison prochaine. Ainsi plusieurs conférences sont données au théâtre de Bligny et/ou à « La Grange ».

En saison 2024/2025, 20 conférences sont déjà programmées, ainsi que 2 activités : « Photo/Vidéo » à la petite ferme de Janvry et « Hypnose » en salle Floréal de Forges.

Les détails seront communiqués en juin.

> Pensez à adhérer, vous serez les bienvenus. Des entrées découvertes à 7€ sont possibles.

CONTACT :

> Renseignements : 06 72 70 76 51
antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org

Pour en savoir plus : consultez le site www.utl-essonne.org.



MCL : Découverte de la Langue des Signes avec le Makaton

Vivez une expérience éducative enrichissante au travers d'un atelier pour adultes et enfants.

Le Makaton associe la parole, les signes et/ou les pictogrammes, aidant les personnes atteintes de troubles du langage à s'exprimer autrement.

Saisissez cette opportunité pour apprendre un nouvel outil de communication alternatif !

> Activité tout public – Entrée libre
Samedi 27 avril 10:00 à 11:30

Salle floréal

> **CONTACT :**

Informations et inscriptions sur mcl-forges-les-bains.fr et notre page Facebook [mcl.forgeslesbains](https://www.facebook.com/mcl.forgeslesbains)

Du nouveau au Tennis club de Forges à la rentrée prochaine

Fabrice Lannegrand sera notre nouveau professeur et responsable sportif à partir de septembre.

Avec ses 22 années d'expérience sur le terrain, il rejoint l'équipe dynamique de bénévoles du club : Sophie de Suzzoni (présidente), Vincent Guebhard (vice-président), Stéphanie Guebhard (secrétaire), Laurent Germain (Trésorier), Aurore Joudon, Dominique Louis et Eliot Cassinari.

> Les cours seront assurés le lundi de 18h à 22h30, le mercredi de 9h à 18h, le vendredi de 19h à 22h et le samedi de 11h à 19h. L'enseignement sera proposé aux enfants et aux adultes de tout âge et tout niveau (loisir et compétition). Plusieurs animations auront lieu durant la saison (comprises dans l'inscription).

> Rendez-vous aux pré-inscriptions en juin (la date sera communiquée sur le site de la mairie) pour venir profiter de nos beaux terrains situés dans un cadre verdoyant impasse des Treilles (dont deux terrains en terre battue tous temps).

CONTACT :

tcforgeslesbains@gmail.com



COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2023

1. Démission et élection d'un nouvel adjoint > *unanimité*
2. Indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués > *unanimité*
3. Suppression de postes > *unanimité*
4. Protection sociale complémentaire > *unanimité*
5. Attribution des fonds de concours pour l'exercice 2023 > *unanimité*
6. Transfert de compétence en matière de zone d'activités économique (ZAE) – approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 7 septembre 2023 > *unanimité*
7. Décision modificative n°2 du budget communal > *unanimité*
8. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 > *unanimité*
9. Adoption du règlement budgétaire et financier > *unanimité*
10. Avis sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) > *unanimité*
11. Convention Territoriale Globale 2023-2026 entre la CCPL et la CAF > *unanimité*
12. Adhésion à la compétence « développement des usages et services numériques » du Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique > *unanimité*
13. Adhésion au SMOYS au titre de la compétence « mobilité électrique » définit comme compétence relative aux infrastructures de charges de véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) et au titre de la compétence Gaz > *unanimité*

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2024

1. Ouverture de crédits > *unanimité*
2. Amortissement des immobilisations > *unanimité*
3. Acquisition de la parcelle ZI 40 – Croix du Bois d'Ardeau > *unanimité*
4. Motion du Conseil Municipal de Forges-les-bains : appel à une refonte des mécanismes de financement des départements > *unanimité*

> Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site internet de la commune [forges-les-bains.fr](https://www.forges-les-bains.fr)

Conseil municipal

François Basile a présenté sa démission en tant qu'adjoint au maire et devient conseiller municipal. Frédéric Bonnehon a été élu maire adjoint à la vie locale, au cadre de vie et à la vie des hameaux.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

FORGES POUR VOUS

Ce numéro du Petit Forgeois vous présentant le bilan à mi-mandat, il a semblé légitime à l'ensemble des élus Forges Pour Vous de ne pas publier en sus de tribune.

Bien à vous

Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

VILLAGE FORGEOIS

Nous arrivons déjà au printemps de cette nouvelle année. Plein d'événements et d'actions sont au programme dans notre commune.

Nous faisons partie des commissions, nous participons aux discussions, proposons des projets et débattons des priorités.

La commission famille et solidarité essaye de proposer des activités diverses pour les + de 60 ans avec des ateliers transgénérationnels pendant les vacances scolaires, des ateliers avec le PRIF à l'escapade culturelle, des sorties, le colis des aînés ou le repas de fin d'année mais aussi une mutuelle communale pour tous les habitants de Forges.

En commission travaux, nous avançons aussi sur les grands projets comme la rénovation de l'école élémentaire et la construction de la garderie périscolaire élémentaire. Nous avons à cœur d'appuyer les investissements dans les infrastructures communales pour les adapter à une population grandissante.

Lors des conseils municipaux, nous suivons les décisions prises, les budgets proposés, les grandes actions 2024 pour apporter des réponses sur les questionnements des Forgeois.

Nous espérons pouvoir profiter des rayons de soleil qui seront de plus en plus nombreux lors des promenades sur notre commune.

Bien cordialement
Village Forgeois

UNE VISION POUR FORGES

En tant que voix de la minorité, nous appelons les forgeois à reconnaître l'importance de participer aux élections européennes. Ces élections ne se limitent pas à des enjeux nationaux, mais touchent profondément notre quotidien local. En effet, les décisions prises au Parlement européen influent directement sur nos vies, que ce soit en matière d'environnement, d'économie, de droits sociaux ou de politique étrangère.

En cette période cruciale, nous ne pouvons pas nous permettre de rester passifs. Aller voter aux élections européennes est bien plus qu'un devoir civique, c'est une occasion de façonner l'avenir de notre communauté à Forges-les-Bains et au-delà. Nous devons nous unir pour défendre nos valeurs et nos intérêts communs, et cela commence par exprimer notre choix dans les urnes.

A mi-mandat, notre groupe minoritaire a toujours proposé une vision inclusive et progressiste pour notre commune. Nous croyons en un avenir où chacun a sa place, où la diversité est célébrée et où les décisions politiques reflètent les besoins de tous, et pour cela nous travaillons dans les commissions. Cependant, pour que cette vision devienne réalité, il est impératif que chacun prenne part au processus démocratique.

Ensemble, faisons entendre notre voix, non seulement à Forges-les-Bains, mais également au niveau européen. Chaque vote compte, chaque voix compte. Ne laissons pas d'autres décider de notre avenir à notre place.

FORUM JOBS D'ÉTÉ RENCONTRES ET ENTRETIENS AVEC LES ENTREPRISES pour les 16-25 ans

Mercredi 24 avril 2024 de 14h à 18h au siège de la CCPL

Le service Emploi du pôle "Services au territoire" de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) organise dans ses locaux à Briis-sous-Forges le "Forum Jobs d'été" le mercredi 24 avril de 14h à 18h pour les jeunes du territoire âgés entre 16 et 25 ans.

De nombreuses offres d'emploi d'entreprises locales seront à pourvoir pour des postes de remplacement, de congés d'été des personnels et des nouveaux postes liés à l'accroissement saisonnier d'activité. Les entretiens entre les étudiants, munis de leur CV, et les entreprises se dérouleront sur place.

Pour en savoir plus et vous inscrire :

01 64 90 80 81 - emploi@cc-paysdelimours.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr
La mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

ESCAPADE CULTURELLE

Maison des associations - 38 rue de Vaux
91470 - Forges-les-Bains
Tel. : 09 61 63 74 30

AGENCE POSTALE

6 Place de L'Église
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 40 44
L'agence postale est ouverte :
- le mardi de 9h à 11h et de 16h à 18h
- du mercredi au vendredi de 16h à 19h
- le samedi de 9h à 12h
(hors vacances scolaires : consultez les horaires sur www.laposte.fr)



JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis matin de 8h à 13h, place de l'Église.

COLLECTE DES DÉCHETS

> Mardi matin : collecte des papiers et emballages
> Mercredi matin : ordures ménagères
> Vendredi après-midi en semaines impaires : déchets végétaux. Reprise le 29 mars 2024.

→ Retrouvez toutes les infos concernant la collecte des déchets sur www.siredom.com



CARNET



La publication des naissances, mariages et décès dans le magazine municipal est soumise à autorisation expresse et écrite des personnes et familles concernées.

La cigogne est passée...

Elle a livré des petites filles :

Lola BERTIN née le 17 décembre 2023
Alma LETELLIER née le 23 décembre 2023
Maélie LEOST née le 3 février 2024
Naëlle LACROIX née le 10 février 2024
Larine GHEZAL née le 5 mars 2024

Elle a livré des petits garçons :

Adrien FONTINHA DA SILVA né le 30 novembre 2023
Elio LEROY PERRÉ né le 18 décembre 2023
Flavio DOS SANTOS né le 23 décembre 2023
Arthur ROCHER né le 8 janvier 2024
Loup ORIA né le 13 janvier 2024
Arthur SANSON né le 18 janvier 2024
Liam BERCHEL né le 24 janvier 2024
Abdul-Walud YASSIN NAGEYE né le 1 février 2024

Mariages

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Camille CORGA ALVES et Décio COELHO VELOSO le 23 mars 2024



Décès

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Danièle MIMY épouse BENKEMOUN 77 ans, le 29 novembre 2023
Gérard FORATIER 91 ans, le 29 décembre 2023
Marie DESPUJOLS veuve BOURGES 96 ans, le 15 janvier 2024
Sylvie SOUCHAY 68 ans, le 9 janvier 2024
Véronique BERINGUÉ épouse CHARNAUX 59 ans, le 4 février 2024

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

L'AGENDA

Mai à Juin



Tout l'agenda
forges-les-bains.fr/agenda

Samedi 4 mai



FOULÉES DES THERMES

Le club Ouest Essonne Athlétisme et la commune vous proposent de prendre le départ de la course de votre choix (selon catégorie) dès l'âge de 8 ans.

Au programme :

- > 1 course «animation» gratuite (inscription sur place) pour les enfants de 6 à 8 ans.
- > 3 courses pour les enfants de 9 ans à 15 ans
- > 2 courses de 10 et 20 km
- > 1 course 10 km Marche nordique

Les courses de 10 km et 20 km sont inscrites au challenge vert de l'Essonne. Vous pourrez apprécier le tracé empruntant les chemins forestiers dans la commune de Forges-les-bains. Vous êtes débutant ou confirmé, venez nous rejoindre pour partager un moment convivial et festif.

Nous vous attendons nombreux !

- + Inscriptions et informations sur le site : www.ouest-essonne-athle.fr



Dimanche 26 mai

MARCHÉ DE PRODUCTEURS & ARTISANS «FÊTE DES MÈRES»

Plus de vingt créateurs et producteurs locaux seront réunis en plein cœur du parc des Thermes. Découvrez les gourmandises et cadeaux à offrir proposés par les commerçants présents pour ce marché spécial «Fête des mères» !

- + Parc des Thermes de 10h à 17h
Entrée libre

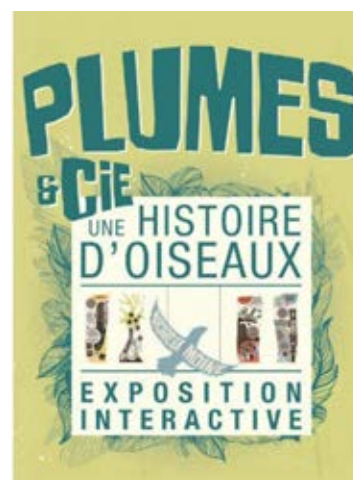


Mercredi 8 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Cérémonie commémorative de l'Armistice de la victoire du 8 mai 1945. Ouvert à tous.

- + Rue de la Châtaigneraie à 9h30
Ouvert à tous



Du 6 mai au 3 juin

EXPOSITION PLUMES ET COMPAGNIE

Une exposition interactive pour découvrir le monde des oiseaux. Tout public à partir de 5 ans.

- + Escapade culturelle 38 rue de Vaux
Horaires à consulter sur le site internet www.forges-les-bains.fr

Samedi 1^{er} juin

PARTICIPEZ À LA RÉCOLTE DU MIEL AU RUCHER PARTAGÉ DE FORGES-LES-BAINS

« Les Amiculteurs » vous invitent à participer à la récolte du miel de printemps le samedi 1^{er} juin après-midi.

➤ 1^{ère} étape : relève des hausses au rucher, en début d'après-midi.

Cela consiste à enlever l'étage supérieur des ruches, les « hausses », contenant le miel à récolter.

Sur réservation : 15 personnes dont 4 enfants. Si vous souhaitez participer à cette 1^{ère} étape (non obligatoire pour participer à la 2^{ème} étape), il faut impérativement s'inscrire en envoyant un mail à remy.coste55@gmail.com

➤ 2^{ème} étape : extraction du miel à la salle Floréal

Cela consiste à enlever l'opercule de cire qui ferme les alvéoles contenant le miel et à procéder à l'extraction dans une centrifugeuse.

Cette étape est ouverte à tous, sans limitation du nombre de personnes et sans inscription. On peut y assister même si on n'a pas fait partie du groupe ayant relevé les hausses... et goûter le miel en direct !

Dimanche 16 juin

LES OLYMPIADES DE FORGES LES-BAINS



2024 est l'année des Jeux Olympiques de Paris. Afin de rendre hommage à l'évènement du sport, la commune a décidé d'organiser des olympiades.

Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 16 juin, journée spéciale pour la fête des pères. Venez participer en famille (avec papa bien sûr), entre amis ou entre voisins !

Démarrage par un relai de la flamme Forgeoise du Parc des Thermes jusqu'au site des « jeux » : gymnase et stade.

Une journée entière dédiée aux sports en formes et de bonne humeur.

Au programme, épreuves, tournois, compétitions et questions sur le sport.

Remise des médailles en fin de journée.

Repas, boissons et desserts sur place, nous vous attendons donc nombreux, le 16 juin : et d'ici là entraînements !

.....
 (+) **Gymnase Alice Milliat et stade Maurice Buisson**
Programme complet à venir sur forges-les-bains.fr

(+) **Informations et inscriptions :**
remy.coste55@gmail.com

Samedi 29 juin

FÊTE DES THERMES

Rendez-vous pour la traditionnelle fête des Thermes !

Venez fêter l'été en famille, entre amis, en plein coeur du parc des Thermes.

Au programme : plusieurs food-trucks, DJ, retraite aux flambeaux et feu d'artifice !



(+) **Parc des Thermes à partir de 19h**
Programme complet à venir

Dimanche 15 septembre

BROCANTE

Inscriptions jusqu'au 7 septembre.
 Infos sur forges-les-bains.fr

(+) Rue et place de l'église et centre socio-culturel



UN SPORT OÙ PERSONNE N'EST LAISSÉ HORS-JEU*
C'EST #MONGENREDESSPORT



*Pourtant la mixité et l'inclusion sont encore loin d'être atteintes



RDV sur
mongenredesport.com

Centre
Hubertine
Auclet

Paris
Île-de-France